

Sommaire

Les projets p. 2

Parc d'activités
de Bel-Air p. 3

Shéma d'aménagement
numérique p. 3

Les nouveautés
du service emploi p. 4

Petite enfance p. 4

Marche du printemps p. 4

Piste Moto p. 4

Brèves

■ **À partir du 1^{er} Janvier 2011**, en direct sur la page d'accueil du site de la CCPL, www.cc-paysdelimours.fr, un espace «offres d'emploi»

■ **Lancement d'un schéma d'aménagement numérique**
Janvier 2011

■ **Prochain Conseil Communautaire**
le 24 février 2011

■ **Marche de printemps**
Dimanche 20 mars 2011

Plus d'informations sur notre site
Internet : www.cc-paysdelimours.fr



Gare autoroutière à Briis-sous-Forges

1 million de voyageurs !

> La gare autoroutière à Briis-sous-Forges a dépassé, courant octobre, la barre symbolique et vertigineuse du million de voyageurs. Un succès au quotidien qui a rapproché significativement la CCPL du RER B et même du TGV.

Pour souligner l'événement, Christian Schoettl a

reçu à la gare Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique à l'époque, M. Guy Malherbe, Député, M. Jacques Reiller, Préfet de l'Essonne et de M. Nicolas Schoettl, Conseiller général et de nombreux élus du territoire.

Jour après jour

Pour construire un mur, il faut d'abord creuser le sol pour créer de bonnes fondations, prendre son fil à plomb et monter patiemment pierre après pierre l'édifice.

> Ainsi se fait le travail à la Communauté de Communes et l'ouvrage résiste aux tempêtes et aux polémiques car il est solide et destiné au service de l'intérêt général.

> Dans ce numéro, vous découvrirez le fruit du travail des Vice-présidents, des membres des commissions, des collaborateurs qui travaillent dur pour que les projets sortent de terre. Il n'y a pas de communication tapageuse, pas de discours vides, pas de critiques à l'égard des autres, il y a juste du travail et un cap fixé qui sera respecté, des hommes au service de la Communauté qui bannissent les clivages et les calculs à court terme et c'est un grand bonheur.

> Accueil petite enfance, sport, équipements de santé, transports, la tâche entamée ne fait que commencer et notamment sur le transports où le mépris du syndicat des transports d'Ile de France à l'égard des habitants de grande couronne est inadmissible, comme il est inadmissible qu'à la veille des élections, on nous parle de transports de qualité et que le lendemain, on nous les supprime.

> Nous sommes à votre disposition, visitez notre site www.cc-paysdelimours.fr, découvrez le service emploi, celui de la petite enfance, celui du développement économique, l'office du tourisme, les actions culturelles et environnementales, le coeur de l'action se situe ici et l'action me tient à cœur !

Je vous souhaite de Belles Fêtes !

Très cordialement.
Christian **SCHOETTL**

Les projets

Petite Enfance

Implanté dans le domaine de Soucy, le futur pôle petite enfance comprendra un Relais Assistantes Maternelles, un accueil de loisirs sans Hébergement (ALSH) pour les 3-5 ans de 80 places et un multi accueil pour les 0-3 ans de 40 places.



Projet de Pôle Petite Enfance - Domaine de Soucy

Ce bâtiment s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Le projet, implanté perpendiculairement au ALSH existant, offre un accueil pour tous les âges symboliquement d'Est en Ouest : le multi accueil pour les 0-3 ans dans la partie la plus calme à l'ouest, puis l'ALSH-Ram pour les 3-6 ans, proche du ALSH existant pour les tranches d'âge suivantes.

L'accès à l'équipement s'effectue depuis le

rond-point existant, qui permet de distribuer la dépose-minute, la dépose des cars, le parking de 20 places et l'accès de service.

Les façades reprennent des matériaux présents localement comme la brique et les toitures-terrasses seront végétalisées, évitant ainsi de trop imperméabiliser les sols.

Le projet répondra aux critères Bâtiment Basse Consommation (BBC), c'est-à-dire qu'il consommera 50% de moins qu'un bâtiment

suivant la réglementation thermique 2005 en vigueur. Il est prévu une chaufferie bois, afin d'exploiter les ressources locales.

Cette implantation à Soucy crée une véritable synergie avec les enfants déjà accueillis au centre de loisirs et permet de bénéficier d'infrastructures routières et techniques déjà existantes sans dépenses publiques supplémentaires. ■

Centre médico psycho pédagogique (CMPP)



Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes souhaite déplacer l'actuel CMPP situé dans un lotissement résidentiel sur la Commune de Limours. Sa présence dans ses lieux provoque gêne et nuisance aux riverains. Aussi, c'est un projet ambitieux et confortable au bénéfice des usagers qui est porté par la CCPL.

L'ensemble contribue à créer une expression architecturale simple, naturelle, contemporaine, susceptible d'être bien perçue par les usagers et capable de s'intégrer en douceur dans le voisinage des bâtiments existants. ■

Gymnase : l'extension à Briis-sous-Forges



Il s'agit de l'extension d'un équipement déjà intercommunal rendue indispensable par l'incapacité de faire face à toutes les demandes associatives qui concernent les 14 communes

L'extension du gymnase est envisagée pour la création d'une salle dédiée aux sports de combat et arts martiaux, avec un espace d'entrée et une réserve pour une surface d'environ 300m².

Pour concevoir une extension de caractère contemporain en harmonie avec le contexte, le parti choisi est de traiter l'extension comme un développement de l'espace paysager, avec un renforcement du traitement paysager et une construction à ossature bois, ainsi que des lames en bois formant un pare soleil. ■

Parc d'activités de Bel-Air, Fontenay-les-Briis

Dans le cadre de sa compétence Développement Economique, la Communauté de Communes du Pays de Limours a souhaité se doter de parcs d'activités afin de conforter son tissu économique local.

Parmi les secteurs de développement futur à vocation économique inscrit au Schéma Directeur approuvé en 1995 se trouve le Parc d'activités de Bel Air situé sur la commune de Fontenay-les-Briis.

Le projet de Parc d'activités dans sa globalité est lié au projet de déviation départementale de la RD 3. Aussi, afin de permettre le développement rapide d'une partie de la zone, il a été décidé d'aménager en priorité le

foncier propriété de la CCPL (environ 3.3ha). Ceci permettant de répondre notamment aux attentes de nombreuses entreprises locales

Les travaux de cette première phase de l'opération débuteront en février 2011. Des lots restent disponibles, n'hésitez pas à contacter le service développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Limours. ■

PRÉSENTATION DU PROJET

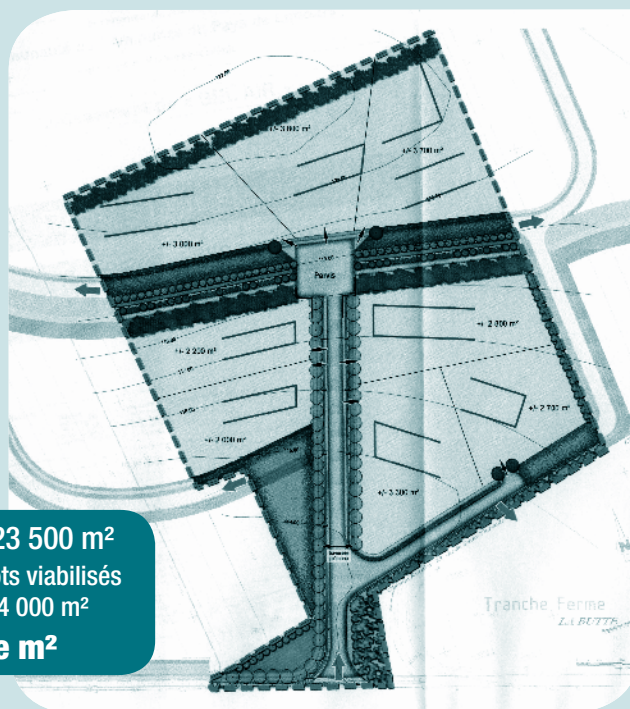
Objectif du projet : répondre aux besoins d'implantations actuels et futurs des entreprises.

Un site privilégié

- Un espace avec une première phase de 3.3 hectares
- Un site vitrine à proximité immédiate du CEA de Bruyères le Châtel et du plus important calculateur européen
- Un site sécurisé sur un territoire protégé
- Terrain en cours d'aménagement

Contact > Virginie **CORNÉE**,
Chargée de missions
Développement Economique
01 64 90 76 55 – 01 64 90 51 07
dev.eco@cc-paysdelimours.fr
www.cc-paysdelimours.fr

A VENDRE 23 500 m²
divisibles en lots viabilisés
de 2 000 à 4 000 m²
60 € le m²



Haut débit

Schéma d'Aménagement Numérique

Par une délibération en date du 7 octobre 2010, le Conseil Communautaire a autorisé le Président à lancer un schéma d'aménagement numérique sur le territoire.

En effet, le 14 juin 2010, le service du Premier Ministre a annoncé le programme national « très haut débit » en précisant qu'une enveloppe de 2 milliards d'euros avait été allouée.

Aussi, la Communauté de Communes vient de mandater un cabinet d'études pour la réalisation de ce schéma à l'échelle de son territoire regroupant les 14 communes de la Communauté de Communes.

A travers celui-ci, la CCPL souhaite s'impliquer dans le déploiement des TIC (technologies de l'information et de la communication).

L'uniformisation de l'accès au haut débit, la mise à disposition de très haut débit ou de nouveaux services sont autant de pistes à explorer.

La Communauté de Communes du Pays de Limours désire en préalable, un état des lieux de la couverture, des services et des attentes. Afin d'être la plus complète possible, l'étude prendra en compte à la fois entreprises, particuliers, et collectivités.

Dans un second temps, et au vue de ces constatations, plusieurs plans d'actions seront établis.

La réalisation de ce schéma d'aménagement numérique s'inscrit dans la perspective de contribuer au schéma départemental. De plus, la Communauté de Communes du Pays de Limours réalise actuellement un Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui est l'occasion d'étudier dans quelle mesure les TIC pourraient apporter des réponses pertinentes aux enjeux d'un aménagement durable de son territoire, et dans les orientations duquel ce schéma directeur devra s'inscrire. ■

Les nouveautés du service emploi

Pour améliorer nos aides tant aux personnes en recherche d'emploi qu'aux entreprises en recherche de collaborateurs, nous ouvrons à partir du 1er Janvier 2011, en direct sur la page d'accueil du site de la CCPL, www.cc-paysdelimours.fr, un espace « offres d'emploi ».

Les candidatures pourront être envoyées en direct sur le site, le service emploi effectuera une présélection des profils et les transmettra aux entreprises.

Un suivi régulier sera mis en place avec les entreprises et les candidats.

PARTENARIATS

■ CIRFA (centre de recrutement de l'armée de terre)

Objectif : présentation des métiers et des formations de l'armée de terre et entretien de recrutement.

A partir du 6 janvier 2011 une permanence se tiendra dans les locaux du service emploi tous les premiers jeudis de chaque mois.

■ FONGECIF (fond de gestion du congé individuel de formation)

Objectif : montage des dossiers de financement de formations, de bilans de compétences et de validation des acquis et des expériences (VAE).

A partir du 1^{er} janvier 2011, le service emploi est agréé par cet organisme comme «réseau d'accueil de proximité» ainsi les entreprises, les salariés et les demandeurs, pourront être reçus par les conseillères du Service Emploi pour étudier toutes les possibilités de formation et de prise en charge.

Petite enfance

Comme nous vous en informions dans notre précédent numéro, l'Accueil de loisirs sans hébergement maternel accueille depuis septembre 2010 les enfants de 3 – 5 ans dans les locaux du centre de Soucy à Fontenay-les-Briis.

22 Enfants sont présents en moyenne chaque mercredi entre 7h30 et 19h encadrés par 3 ou 4 animateurs selon les effectifs. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Limours ou contacter le secrétariat du service ALSH maternel au 01 64 90 73 82.

Les ALSH maternel et élémentaire de la Communauté de Communes sont ouverts toute l'année, nous pouvons ainsi travailler en complémentarité des centres de loisirs communaux. ■

Marche de Printemps

Battons le record et dépassons les 515 marcheurs !

Depuis 1998, chaque commune de la Communauté organise à son tour un circuit de découverte de son territoire, un moment convivial où tous les habitants de la Communauté se retrouvent pour découvrir des lieux inconnus et des paysages magnifiques.

L'édition 2011 de la marche de printemps se déroulera à **Courson-Monteloup**. Elle aura lieu le **dimanche 20 mars 2011**. Au programme : 2 circuits possibles et bons moments en perspective.

Et comme les éditions précédentes, un concours aura lieu pour connaître le village le plus représenté.

Alors, Messieurs-Dames, à vos chaussures ! ■

Jeunesse - Prévention Piste moto

Dans le cadre de la prévention, nous avons proposé, aux deux collèges du secteur, une animation "sécurité routière" sur le parking de Carrefour Market.

Les 4 classes de 3^{ème} du collège Jean Monnet de Briis-sous-Forges ainsi que les 6 classes du collège Michel Vignaud de Limours ont été accueillies par 11 gendarmes qui pendant 2H30 les encadraient.

Les jeunes avaient trois ateliers :

> Théorie en salle

> Une partie sur moto installée sur les rouleaux fixés

> Et enfin la piste : en double avec un gendarme, puis seul si le jeune était apte.

Ces trois jours ont été très appréciés des 600 jeunes qui ont participé.

Nous remercions particulièrement le directeur de Carrefour Market d'avoir mis à notre disposition une partie du parking réservé à la clientèle, les responsables des deux collèges d'avoir accepté ce projet et à l'équipe des gendarmes qui se sont si bien occupés de nos jeunes ! ■

Si vous souhaitez recevoir des informations sur les événements de la **Communauté de Communes** par mail, veuillez nous transmettre votre adresse à accueil.info@cc-paysdelimours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS

615, rue Fontaine de Ville - 91640 BRIIS-SOUS-FORGES

Tel. 01 64 90 79 00 - Fax. 01 64 90 51 07

Site internet : www.cc-paysdelimours.fr

Ouvert du Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Ont participé à ce numéro : Directeur de la publication : Christian Schoettl - Synchronisation : Virginie Cornée - Photos : CCPL - Conception graphique et mise en page : CALIAGO - Impression : CCPL - Dépôt légal quatrième trimestre 2010 : ISSN1268.3892